



CONSEIL SYNDICAL DU SPUQ 2009-2010

Le 12 mars 2010

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Nominations aux postes de direction de l'UQAM et parité hommes-femmes

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU le déséquilibre entre le nombre d'hommes et de femmes actuellement constaté à la direction de l'UQAM;

ATTENDU la *Politique d'accès à l'égalité des femmes à l'emploi à l'UQAM* (Politique n° 6), laquelle « s'applique à toute la communauté de l'Université, tant à sa population étudiante qu'à tous ses personnels (personnel enseignant, personnel de direction, personnel de soutien) »;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

DEMANDE que la politique n° 6 soit appliquée;

AFFIRME l'importance de l'atteinte de la parité hommes-femmes dans la composition de la direction de l'Université.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ